

## HISTOIRE DE SAINT-TRIVIER-EN-DOBES

*Suite (\*)*

---

Le 25 avril 1485, la Dombes devant offrir un don gratuit à son souverain, Saint-Trivier fut imposé pour 209 livres ; le seigneur de ce lieu s'opposa encore cette fois-ci à ce que les habitants de Saint-Trivier payassent ces 209 livres, prétendant qu'ils n'avaient jamais contribué à pareils dons, sur quoi on fit faire une enquête à la requête du procureur général du prince, pour faire voir le contraire.

Claude, seigneur de Saint-Trivier et de Branges, assista, en 1497, à une assemblée qui se tint à Beauregard, pour régler la répartition d'un don gratuit offert au souverain de Dombes ; il demanda acte, le 17 août, à Jean de Ferrières, bailli de Beaujolais, et à Philibert de la Platière, seigneur de Bordes, bailli de Gien, qui assistaient et présidaient à cette assemblée de la part du prince, de ce qu'il entrerait et n'y assisterait que pour encourager les autres seigneurs à consentir que ce don fût imposé sur leurs gens et sujets, car ils y avaient toujours quelque répugnance, et pour montrer un bon vouloir, sans que sa présence pût lui nuire ni préjudicier, ni à ses sujets, contre la sentence qu'il avait obtenue d'un juge d'appel de Dombes, confirmation de celle du premier juge, qui déchargeait ses sujets de la contribution à ces dons, de laquelle sentence il y avait appel au grand conseil du prince, où ce seigneur perdit son procès ou consentit, pour l'avenir, que ses sujets fussent imposés, puisqu'ils le furent par la suite.

(\*) Voir les précédentes livraisons.